

D'UNE MUTUELLE À COUVERTURE LOCALE VERS UNE MUTUELLE À RAYONNEMENT NATIONAL

L'exemple de la Mutuelle d'épargne et de crédit des pêcheurs artisans de Guinée du CECI dans le cadre d'Uniterra

La MECREPAG a été mise en place à la suite du désengagement du gouvernement guinéen envers le secteur des pêches. Les subventions sont alors coupées et l'UNPAG à la recherche de produits et services financiers moins chers et mieux adaptés à leur réalité, sollicite l'appui du programme Uniterra afin de créer leur propre institution de micro finance.

La mutuelle d'épargne et de crédit des pêcheurs artisans de Guinée (MECREPAG) a vu le jour en 2006 à la suite d'un partenariat réussi entre l'Union nationale des pêcheurs artisans de Guinée (UNPAG) et le CECI dans le cadre du programme Uniterra. Elle est un outil efficace d'éradication de la pauvreté et à ce titre elle :

- Contribue à combler le fossé qui existe entre les institutions financières classiques et la majeure partie de la population guinéenne
- Fournit des services financiers de proximité adaptés aux besoins des personnes démunies que sont en majorité les femmes ;
- Favorise la création d'emplois pour les jeunes et les femmes,
- Assure l'autopromotion socio-économique des personnes défavorisées et vulnérables que sont les femmes et les jeunes
- Renforce le pouvoir d'action des femmes ;
- Combat les pratiques usurières pour sortir les femmes de la communauté de la pêche du cercle vicieux de la précarité

Défis

La MECREPAG doit continuellement faire face à de nombreux défis. Le secteur de la pêche en Guinée n'étant actif que 9 mois par année et la concurrence des gros bateaux de pêche industrielle étant de plus en plus forte, les pêcheurs et les autres acteurs du secteur se tournent de plus en plus vers la mutuelle. En leur octroyant des prêts, la MECREPAG les aide à améliorer leur sort mais doit aussi faire face à l'insuffisance du capital due à la forte demande de crédit. De plus, des difficultés s'imposent telles que l'informatisation des opérations et la vétusté des équipements informatiques. À cela s'ajoute également le manque de subvention aux institutions de micro finance (IMF) ainsi que le manque d'équipements roulants.

Au fil de ses interventions, la MECREPAG se préoccupe donc d'accompagner ses membres en suivant l'évolution de leurs besoins de services financiers, d'éducation et de formation. La réponse à ces besoins se fait en différentes étapes. Elle commence souvent par l'octroi d'un prêt combiné à une formation en faveur d'un groupe de 3 à 5

femmes, se poursuit avec le prêt individuel et abouti à des produits et services spécialisés tels que le prêt aux jeunes entrepreneurs et le crédit bail moteur hors bord.

Réussites

Par expérience la MECREPAG en tant que mutuelle démontre qu'elle peut aider les femmes de cette communauté de pêcheurs artisans pauvres à :

- augmenter leur revenu : des microcrédits ont permis à une vingtaine de femmes qui auparavant ne pratiquaient que des prestations de fumage pour des tiers à devenir capables d'acheter les produits halieutiques, de les transformer et les exporter vers les USA
- créer des entreprises viables et sortir ainsi de la pauvreté.

En seulement deux ans, la MÉCREPAG est passée d'une couverture locale de caisse dans la capitale guinéenne à six caisses en 2011. Au mois de décembre 2011 la mutuelle comptait 2 834 membres dont 1 996 femmes qui sont principalement fumeuses ou vendeuses de poisson.

Aussi la MECREPAG permet de valoriser le potentiel artisanal et culturel :

- Elle facilite l'écoulement des produits tant sur le plan intérieur qu'extérieur
- Du point de vue social elle permet de renforcer le pouvoir économique des femmes et favorise la réinsertion des couches juvéniles
- Au niveau de l'environnement elle soutient les programmes de protection et d'éducation environnementale

Pour la seule période de décembre 2011 au 31 mars 2012, il se fait 703 nouvelles adhésions auprès de la MÉCREPAG; ces nouveaux membres ont pu bénéficier des services d'épargne et de crédit.

- Crédit octroyé : 845 000 000GNF (120 000\$ CAN) pour l'année fiscale 2010- 2011, avec un taux de recouvrement de +95%.
- Épargnes mobilisées : est passé de 65 millions GNF (9 300\$ CAN) en 2010 à 145 millions GNF (20 700\$ CAN) pour l'année fiscale 2011-2012.
- Le chiffre d'affaires de la MÉCREPAG est passé de 665 millions GNF (95 000\$ CAN) à un peu plus d'un milliard de GNF (142 500\$ CAN), grâce aux fonds mobilisés auprès des partenaires financiers et du gouvernement guinéen durant l'année fiscale 2011-2012.

À présent, la MECREPAG jouit d'une bonne réputation auprès de la Banque centrale et des autres institutions de micro finances et est devenue un acteur incontournable du secteur de la micro finance auprès des intervenants de la pêche artisanale (maritime et continentale) de Guinée. Plusieurs autres débarcadères, et même le monde paysan, frappent à la porte de la MECREPAG dans l'espoir de devenir membres!

